

Enseignement thématique

Que penser des textes apocryphes ?

Les textes apocryphes ont la cote dans un certain public. Depuis près d'un demi-siècle les archéologues ont mis la main sur des textes très anciens et ignorés jusque là. Ce fut le cas notamment à Nag Hammadi, en Haute Egypte, où en 1945 treize codex contenant une cinquantaine de textes gnostiques en langue copte furent découverts. Les universités de Genève et de Lausanne se sont impliquées dans les recherches à ce sujet en créant *l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne* dont le but est l'édition critique, la traduction et le commentaire de tous les textes pseudo-épigraphiques ou anonymes d'origine chrétienne... Un des textes les plus connus de cette collection est l'Évangile de Thomas contenant des paroles de Jésus dont certaines sont également citées dans les Évangiles de nos Bibles tandis que d'autres leur sont étrangères. Très récemment les médias ont informés de la publication prochaine d'un évangile de Judas. Que penser de tout cela ?

Cette question était l'objet de notre réflexion dans le cadre de l'enseignement thématique il y a quelques années. Je la reprends vu la discussion survenue à ce sujet en assemblée générale d'église.

1. De quoi s'agit-il ?

Le terme apocryphe vient d'un mot grec qui signifie tenu secret. Larousse en donne la définition suivante : « Se dit d'écrits des premiers siècles de l'Eglise, imités des saintes Ecritures, mais d'origine inconnue, et qui de ce fait, ne sont pas admis dans le canon biblique. Très nombreux et souvent parvenus jusqu'à nous de manière fragmentaire, ils se rattachent soit à l'Ancien, soit au Nouveau Testament. »

2. Quel est le problème ?

Le problème des apocryphes néo-testamentaires, relatant à leur manière la vie et le message du Christ et des apôtres, est posé de manière nouvelle de par les découvertes récentes mentionnées plus haut. Au sujet de l'Ancien Testament les questions soulevées demeurent importantes pour la raison suivante : les traducteurs grecs du texte hébraïque ont associé ces écrits aux autres textes de l'Ancien Testament lorsqu'ils ont rédigé la version dite des Septante au cours de la première moitié du 3^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Ils sont donc intégrés aux plus anciens manuscrits de la Bible grecque.

Mais les Juifs ne leur ont jamais accordé la valeur et l'autorité qu'ils reconnaissaient aux autres textes inspirés. Ils ne les ont jamais insérés dans le

canon (et cela même lors des dernières discussions sur ce sujet à Jamnia, vers l'an 90 de notre ère). Au 16ème siècle, les Réformateurs ne les ont pas considérés comme canoniques au contraire des théologiens catholiques qui, lors du concile de Trente, leur ont conféré le titre de deutérocanoniques (= qui relève d'un 2^{ème} canon).

Quels livres apocryphes de l'Ancien Testament font problème à cause de cette association aux 39 livres vétéro-testamentaires inspirés ? Quand ont-ils été écrits ? En quelle langue ? Quels sont les auteurs ?

Voici quelques indications sous forme de tableau :

<i>Nom (abréviation)</i>	<i>Date de rédaction</i>	<i>Langue</i>	<i>Auteur</i>
Esther grec (Est gr)	150 – 100	grec	?
Judith (Jdt)	150 – 100	grec	?
Tobit (Tb)	200 – 180	grec	?
1 Maccabées (1M)	100	grec	?
2 Machabée (2M)	160	grec	Jason de Cyrène
Sagesse (Sg)	90 – 40	grec	?
Siracide (Si)	180	grec (hébreux)	Jésus, ben Sira
Baruch (Ba)	150 – 50	grec	?
Lettre de Jérémie (Lt-jr)	100	grec	?
Daniel grec	165 – 100	grec	?

3. Quelle est la valeur de ces écrits ?

La valeur des apocryphes de l'Ancien Testament est inégale. Il y a des longueurs ; des histoires sont racontées avec force détails, reprises et répétitions.

Mais d'autre part leur intérêt réside dans une meilleure compréhension de l'époque qui sépare la fin de l'Ancien Testament et le début du Nouveau. Les diverses tendances religieuses mentionnées dans les Evangiles naissent et se développent dans cette période.

Les apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament ont la tendance générale d'amplifier le surnaturel, le merveilleux et le miraculeux. Par exemple dans l'histoire de Tobit : tout s'arrange comme par enchantement.

Les auteurs ont recouru aux procédés romanesques. Voir la conclusion de 2 Maccabées : « ... *Si la composition est bonne et réussie, c'est aussi ce que j'ai voulu ; si elle a peu de valeur et ne dépasse guère la médiocrité, c'est tout ce que j'ai pu faire.* » D'autres textes peuvent donner lieu à des pratiques et doctrines erronées : par exemple le sacrifice pour les morts (voir 2 Maccabées 12 :38-45).

La base textuelle des apocryphes est fragile ainsi que le dit la définition de Larousse : « ... *souvent parvenus jusqu'à nous de manière fragmentaire* ». Par exemple le texte de l'évangile de Thomas retrouvé à Nag Hammadi est reconstitué sur la base d'un seul manuscrit en langue copte à la différence des Evangiles canoniques pour lesquels des milliers de manuscrits en langue grecque ou en traduction sont disponibles.

4. Quelle attitude adopter à l'égard des apocryphes ?

L'article 4 de la Confession de foi de la Rochelle (1559) nous éclaire sur une réponse à apporter à cette question : « *Nous connaissons ces livres être canoniques (= les 66 livres de nos Bibles) et règle très certaine de notre foi, non tant par le commun accord et consentement de l'Eglise, que par le témoignage et persuasion intérieure du Saint-Esprit qui nous les fait discerner d'avec les autres livres ecclésiastiques (= les livres apocryphes, entre autres). Sur lesquels, encore qu'ils soient utiles, on ne peut fonder aucun article de foi.* »

Nous remarquons donc que les auteurs de cette déclaration ont réfléchi en mettant en évidence :

- Le **positif** : ils sont utiles. A cet égard nous pourrions les comparer aux textes qui retracent le combat des martyrs et de ceux qui ont souffert pour leur foi, comme les huguenots par exemple.
- La **limite** : on ne peut fonder aucun article de foi sur cette base. Les livres canoniques sont *la règle très certaine de notre foi* parce qu'ils ont été rédigés sous l'inspiration du Saint-Esprit.
- Le **processus de reconnaissance** : bien que le canon soit clos, il appartient au peuple de Dieu de tous les temps (et à chaque croyant individuellement) de se laisser persuader par le Saint-Esprit que le discours de l'Écriture exprime à merveille la vérité et l'amour de Dieu.

Lors d'une prochaine rencontre d'enseignement thématique, nous nous pencherons sur la formation et la reconnaissance du canon.